

# DERMO COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE



Certificat de Qualification  
Professionnelle

Le conseiller en dermo-cosmétique pharmaceutique apporte un conseil approprié sur des produits d'hygiène et de soin, ainsi qu'en matière de prévention dans le domaine dermo-cosmétique.

Il travaille en pharmacie d'officine où il accueille et conseille la clientèle qu'il fidélise par la qualité de ses conseils. Il identifie et répond aux besoins, propose des solutions et oriente sur des produits adaptés en dermo-cosmétique.

Il dispose d'une réelle autonomie pour l'organisation et l'animation de son rayon: aménagement, mise en place des produits. Il assure également la gestion de ce rayon: surveillance des stocks, réassorts, documentation sur les nouveaux produits, choix des produits, connaissance de la réglementation.

Il apporte un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique. Il organise et gère l'espace cosmétique de l'officine



## Objectifs de formation

Le CQP dermo-cosmétique pharmaceutique s'adresse aux préparateurs en pharmacie et aux pharmaciens.

Il a pour objectif de permettre à son titulaire de :

- proposer des conseils associés à un traitement dermatologique ou à la prévention dans le domaine dermo-cosmétique, des produits d'hygiène corporelle et de cosmétiques dans le respect de la réglementation.
- apporter un conseil technique et personnalisé aux clients à partir d'une analyse de leur état cutané et de leurs besoins d'une part et de sa connaissance des propriétés des produits d'autre part.
- amener également un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique.



## Atouts

Le CQP dermo-cosmétique pharmaceutique est une formation qualifiante axé sur:

- ◆ *le conseil*
- ◆ *la commercialisation*
- ◆ *l'animation du rayon dermo-cosmétique*
- ◆ *la mise en oeuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique*

## Référentiel d'activités et de compétences

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

### UC1 - Mise en oeuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique

- *Moyens de la définition de la politique commerciale*
- *Achats*
- *Suivi des ventes*

### UC2 - Animation de l'espace de vente dermo cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine

- *Conception et organisation d'un rayon dermo cosmétique*
- *Animation du point de vente*

### UC3 - Conseil du client en matière d'hygiène et de soins

- *Physiologie cutanée et types de peaux*
- *Pathologies de la peau*
- *Galénique et actifs*
- *Conseils associés aux produits de soins*
- *Conseils associés aux produits de beauté*
- *Analyse de nature de peau et conseils associés*
- *Communication appliquée au conseil*

### UC4 - Vente de produits d'hygiène et de soins

- *Techniques de vente*
- *Réglementation en matière de vente en pharmacie*

## Modalités d'alternance

La formation à l'IFP43 s'étend du mois d'octobre au mois de juin.

Le rythme d'alternance est d'une semaine par mois en centre de formation.

La durée initiale de la formation est de 278 heures de formation.

## Conditions d'admission

Le CQP dermo-cosmétique pharmaceutique est accessible aux titulaires du BP préparateur en pharmacie et aux pharmaciens.

Plusieurs dispositifs à destination des salariés, des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi existent. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'IFP 43.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter:

**Philippe TURLE, Responsable formation continue**  
Tél: 04 71 57 98 04 - [formation.continue@ifp43.fr](mailto:formation.continue@ifp43.fr)

## Plus d'information

[www.ifp43.fr](http://www.ifp43.fr)



### Institut de Formation Professionnelle 43

Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

Les Yssets 43370 Bains - Tél. : 04 71 57 98 00

Fax : 04 71 57 53 06 - [contact@ifp43.fr](mailto:contact@ifp43.fr)

